



Immobilier.notaires

Acheter, vendre, évaluer avec les notaires de France

DUO LEGAL Notaires

NEGOCIATION IMMOBILIERE

L'Office Notarial de Coubert met à votre disposition son service de Négociation Immobilière afin de réussir la vente ou l'acquisition de votre bien immobilier.

Nous vous proposons de prendre en charge l'intégralité des démarches juridiques, pour vous offrir une garantie de sécurité, la simplicité d'un interlocuteur unique en intervenant à toutes les étapes de la mise en vente : valorisation du bien, prise du mandat, publication des annonces immobilières, rédaction du compromis et de l'acte authentique.

1 – L'EXPERTISE

Permet de déterminer la valeur vénale de tout bien immobilier : maison, appartement, terrain, immeuble, fonds de commerce, local d'activités, bien agricole ou viticole...

- à l'occasion d'une opération patrimoniale (donation, constitution de SCI...)
- pour des raisons financières (déclaration de succession, ISF, redressement...)
- préalablement à la mise en vente de votre bien

2 – LE MANDAT DE VENTE

Le mandat de vente permet à l'Office de s'occuper de la mise en vente de votre bien immobilier :

- constitution du dossier nécessaire à la mise en vente et à l'information de tout acquéreur
- affichettes à l'Office
- publicité sur :
 - immobilier.notaires.fr - le site officiel de l'immobilier des notaires
 - milliet-tendronetpobelle.notaires.fr - le site de l'Office
 - nego-notaire.com - groupement des Notaires d'ÎDF
 - leboncoin.fr et/ou seloger.fr
- délégation à l'ensemble des offices du réseau national immobilier.notaires
- visites du bien, compte rendu et transferts des offres

3 – LE MANDAT DE RECHERCHE

Le mandat de recherche permet à l'Office de vous accompagner dans la recherche de votre futur acquisition :

- détermination des critères de recherche
- recoupement avec les 100 000 annonces du site immobilier.notaires.fr
- proposition de biens correspondants
- visites

Pourquoi nous choisir ?

- c'est le prolongement naturel de l'activité notariale
- notre connaissance et expertise du marché immobilier local
- l'accès aux bases de données notariales
- l'appartenance au 1^{er} réseau immobilier français avec 2000 Offices pratiquant la négociation immobilière
- la délégation automatique aux offices membres du réseau immobilier.notaires
- la possibilité de vendre et acheter tout type de bien sur tout le territoire Français
- la simplicité d'un interlocuteur unique en intervenant à toutes les étapes de la mise en vente
- notre rigueur, nos conseils et la garantie de la sécurité juridique

Vendez et achetez en toute sécurité.

FRAIS ET HONORAIRES *

ESTIMATION - EXPERTISE

A la charge du vendeur

LE MANDAT DE VENTE

A la charge du vendeur ou de l'acquéreur, barème en fonction du prix net vendeur

PROMESSE DE VENTE

Provision à la charge de l'acquéreur pour la mise en place de l'acte.

(* Tarifs sur demande)

François TENDRON - 01.64.06.66.76 - francois.tendron.77010@notaires.fr
1 rue de Constantine - 77170 COUBERT
milliet-tendronetpobelle.notaires.fr